

Pendant l'existence des chambres de notaires de district, M. D.-E. Papineau fut l'un des membres éminents de celle du district de Montréal. Comprenant les inconvénients de ces chambres, il contribua de toutes ses forces à leur fusion en une seule chambre provinciale, fusion qui fut réalisée en 1870. Il fut élu membre de cette chambre provinciale en juin 1870 et successivement réélu jusqu'en juin 1891 ; il en fut le président de juin 1876 à juin 1879, et cumula pendant plusieurs années les charges de membre des commissions de législation et des examens à l'étude et à la pratique, dont il fut président à plusieurs reprises.

M. Papineau fut l'un des fondateurs de la Banque Ville-Marie et son premier président.

Patriote convaincu, il aida à la fondation du journal *Le Pays*, auquel il collabora, ainsi qu'à plusieurs autres journaux. Il posa même sa candidature dans le comté d'Ottawa, en 1857, et fut élu contre son adversaire, M. Friel, d'Ottawa, par une forte majorité.

M. Papineau épousa, le 17 mai 1854, à Joliette, Charlotte Gordon, l'une des filles du capitaine John Gordon, natif de Keith, en Ecosse, et officier au département d'ordonnance à Kingston, Ont., où il est décédé en 1837. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont trois lui survivent, savoir : M. Gordon-Benjamin Papineau, employé du service civil, Mme veuve John A. Finn, et Mlle Emilie Papineau.

M. Papineau laisse un frère, l'honorable juge A.-C. Papineau, et une sœur, Mme veuve F.-S. Mackay, mère de M. F.-S. Mackay, son associé.

---

Le 15 novembre, M. H.-R. Blanchard, notaire, coroner du district de St-Hyacinthe, et son épouse, née Séraphine Labatte, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. La cérémonie religieuse, à laquelle assistait Mgr Decelles, évêque de Druzipara, a été très imposante. M. Blanchard est âgé de 75 ans, et Mme Blanchard est âgée de 73 ans. Tous deux sont nés à St-Hyacinthe, et ils habitent encore aujourd'hui la maison qu'ils ont habitée depuis leur mariage, en 1848. M. Blanchard, admis à la profession le 15 juin 1848, est coroner depuis 46 ans.

---

Avis est donné par Caron, Pentland et Stuart, avocats de Québec, que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour la passation d'un acte pour l'incorporation d'une compagnie, avec pouvoir d'agir comme fiduciaires exécuteurs testamentaires ; d'exécuter les fiducies ; de gérer les biens de succession et de fiducie ; d'agir comme procureurs d'exécuteurs testamentaires et de fiduciaires, liquidateurs de Compagnies à fonds social et autres pouvoirs.

— Une demande sera faite à la législature de Québec, à sa présente session, de passer un bill pour transporter le bureau d'enregistrement du comté de Labelle de la ville de Buckingham, où il est maintenant, au chef-lieu du comté.